

en cette qualité Conseillers nez au Parlement de Metz ; & Mr. Begon, nouvel Evêque de Toul, Prince du St. Empire, &c. y ayant pris séance le 30. Octobre dernier pour la premiere fois, fit à la Compagnie le discours suivant.

MESSIEURS,

Discours de Mr. l'Evêque de Toul au Parlement de Metz.

LA Religion & la Justice furent toujours des compagnes inseparables ; toutes deux descendues du Ciel & Filles du Très Haut, elles ont mérité d'avoir sur la terre leurs Temples & leurs Sanctuaires ; toutes deux ont pour objet de combattre l'iniquité, de confondre l'imposture & le mensonge, & de protéger l'innocence & la vertu ; & elles tendent également l'une & l'autre à inspirer un saint respect pour les Loix, & à faire révérer dans la personne du Prince la suprême autorité de celui dont il tient la place. Convierdroit-il, Messieurs, que tandis qu'elles tiennent l'une à l'autre par des noeuds aussi sacrez, il n'y eût pas entre leurs Ministres une alliance étroite & inviolable ? Je n'ai donc eu qu'à consulter le caractère dont je suis revêtu pour aspirer à la gloire d'avoir une place parmi vous : le même esprit qui me le fait souhaiter, vous dispose, Messieurs, à écouter mes vœux, & c'est à cette favorable condescendance que je dois l'honneur dont je prens ici possession. Je sens avec plaisir à ce moment, se renouveler en moi les sentimens que je partageai autrefois avec mon Frere, * quand vous lui fîtes la grace de lui donner séance parmi vous, & d'accompagner sa réception d'un accueil si gracieux, que ni l'absence, ni le plus grand éloignement ne lui en feront jamais perdre le souvenir. Si

les

* Nota. Mr. Begon qui est Intendant de la Nouvelle France à Quebec, étoit auparavant Conseiller au Parlement de Metz.